

# SEANCE DU LUNDI 16 MAI 2011

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 Mai 2011, s'est réuni le Lundi 16 Mai 2011 à 20h45, en séance extraordinaire, à la mairie de Maupertus sur Mer, sous la présidence de Monsieur LEMARECHAL Michel, Maire.

**Etaient présents :** MM. LEMARECHAL Michel, HUTEAU Martine, DUREL Pierre, COLINEAU Etienne, SAILLARD Gérard, ROGER Max, ANQUETIL Hubert, CHANTELOUP Gérard, BONHOMME Régine, PESET Matthias.

**Absents excusés :** M. OMOND Louis.

Mme HUTEAU Martine a été désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la séance du 28 avril 2011 qui est approuvé à l'unanimité.

## I - LOGEMENT COMMUNAL : DEVIS

Suite au départ des locataires, il faut prévoir des travaux de remise en état du logement. M. le Maire présente au conseil municipal, divers devis concernant des opérations de peinture, de plomberie et remise en état des planchers ainsi que le changement de la ventilation mécanique et de la porte permettant d'accéder à l'arrière du bâtiment.

Afin de se rendre compte de ce qui doit être fait au sein du logement, le conseil municipal est invité à se déplacer sur les lieux des futurs travaux.

Suite à cette visite, le conseil municipal préconise d'installer une salle de bain, à l'étage, à la place d'une des chambres actuelle et que l'isolation soit revue dans l'actuelle salle de bain et dans les toilettes du rez-de-chaussée.

Des devis seront demandés pour ces travaux.

Le conseil municipal demande également de vérifier s'il serait possible de déplacer les cloisons au rez-de-chaussée ou si ces cloisons sont des murs porteurs, et donc d'éventuellement faire chiffrer un tel déplacement.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, le conseil municipal débatera ultérieurement sur les travaux à réaliser.

## II – BESOIN OCCASIONNEL : RECRUTEMENT EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE, D'UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2<sup>ème</sup> CLASSE

M. le Maire demande au conseil municipal s'il est d'accord pour ajouter une question à l'ordre du jour concernant l'emploi d'un agent contractuel pour remplacer M. CLOT durant son arrêt maladie. Le conseil municipal n'émet aucune objection à délibérer sur une question supplémentaire.

M. le Maire explique que M. CLOT est en arrêt maladie depuis le 22 avril 2011 et l'entretien des espaces verts de la commune nécessite d'embaucher un agent technique territorial 2<sup>ème</sup> classe, de manière occasionnel, pour réaliser les tâches d'entretien des espaces verts et divers travaux d'entretien des bâtiments communaux et de voirie, durant l'arrêt maladie de M. CLOT mais également pour le suppléer à son retour. Cet agent technique sera employé à compter du 18 mai 2011 et pour un contrat à durée déterminée de cinq semaines. Il sera rémunéré sur la base de l'indice brut 297 (indice majoré 295) pour une durée hebdomadaire de 5h00/35h00, assorti du supplément familial de traitement, le cas échéant.

M. CARION Kévin est candidat pour cette embauche occasionnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**décide** d'engager M. CARION Kévin, comme adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe, échelle 3, 1<sup>er</sup> échelon (Indice brut 297, indice majoré 295), à titre occasionnel, pour assurer les fonctions d'entretien des espaces verts et divers travaux d'entretien des bâtiments communaux et de voirie, durant une période de cinq semaines à compter du 18 mai 2011 et pour une durée hebdomadaire de travail de 5h00/35h00,

**autorise** M. le Maire à signer le contrat de travail à durée déterminée avec M. CARION Kévin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 55.